



## AVIS PUBLIC

**Avis public** est, par les présentes, donné à l'effet que le conseil municipal a adopté lors de sa séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023, le calendrier 2024 de ses séances ordinaires qui se tiendront à compter de 19h30 à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 160, chemin George-Bonnallie à Eastman aux dates suivantes :

lundi 8 janvier	mardi 2 juillet
lundi 5 février	lundi 5 août
lundi 4 mars	mardi 3 septembre
mardi 2 avril	lundi 7 octobre
lundi 6 mai	lundi 4 novembre
lundi 3 juin	lundi 2 décembre

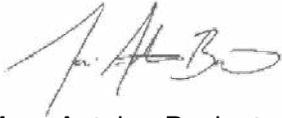
Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*.

**DONNÉ À EASTMAN, CE 9 novembre 2023**

Marc-Antoine Bazinet  
Directeur général et greffier-trésorier

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Marc-Antoine Bazinet, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité d'Eastman certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil municipal par sa résolution numéro 2021-09-231, entre 9 h et 17 h, le 9e jour du mois de novembre 2023. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 9 novembre 2023.



Marc-Antoine Bazinet  
Directeur général et greffier-trésorier

**Affiché le** \_\_\_\_\_

**Par :** \_\_\_\_\_